

Rapport annuel du comité 2023-2024  
Négociation  
Présenté à l'Assemblée générale annuelle

---

*Ce rapport respecte la confidentialité des faits en ne mentionnant pas les noms des membres ou des secteurs. Le Conseil exécutif se réserve le droit de réviser tout rapport s'il juge qu'une personne pourrait être identifiée.*

---

**Responsable politique :** Dejan Platisa

**Membres :** Dejan Platisa  
Cindy Carbonneau  
Christophe Bouchard-Morin

## Résumé des activités du comité

Cette année aura été chargée pour le comité de négociation, car nous sommes sur le point de signer notre nouvelle convention collective 2023-2028.

Résumée en une phrase, cette négociation aura été très mouvementée et difficile. C'est le 30 octobre 2023 que nous avons déposé officiellement notre cahier de demandes syndicales, et à ce moment, nous étions bien loin de croire que nous réussirions à faire autant de gains.

Les premiers échanges étaient pénibles, de toute évidence l'Employeur n'était pas prêt et il semblait peu enclin à répondre à nos demandes par l'affirmative. Après 2 rencontres infructueuses, nous avons lancé un appel à l'aide au *Ministère du Travail* pour qu'il nous adjoigne les services d'un conciliateur. Avec tous les événements survenus pendant l'année 2023-2024 au comité des relations de travail et celui de l'évaluation des fonctions, il était impératif pour le comité de négociation de mettre le plus de pression possible sur l'Employeur pour espérer marquer des points. L'arrivée du conciliateur était plus que bienvenue pour l'équipe syndicale. Son rôle premier était d'imposer un rythme aux rencontres et de favoriser les échanges de part et d'autre.

Le comité de négociation aura aussi eu l'occasion de faire ses premières armes avec la mobilisation des membres. Dans le passé, nous avons eu peu d'occasions d'organiser et de participer à des activités de mobilisation. Mais pour la négociation 2023-2028, nous nous sommes fait un devoir de préparer nos

membres à la pire des situations, la grève. Bien que le mot puisse faire peur, on ne doit pas oublier que la grève demeure l'arme ultime des syndicats et que tout comité de négociation doit s'y préparer.

Un grand **MERCI** à tous les membres pour votre participation aux rencontres de mobilisation, **votre importante contribution** fut appréciée et elle se reflète dans les résultats obtenus dans notre entente de principe.

**Les dossiers chauds de la négociation étaient :**

- La refonte des descriptions de fonctions faites unilatéralement par l'Employeur et les baisses salariales qui s'y rattachent,
- Le mauvais climat qui règne lors des rencontres de relations de travail,

**D'un autre côté, si l'on regarde le positif :**

- Le plus grand gain de cette négociation est sans aucun doute la lettre d'entente sur l'évaluation des fonctions,
- Ensuite nous avons les échelles salariales augmentées au même niveau que les employés de la fonction publique et la rétroactivité,
- La journée de congé personnel supplémentaire,
- La possibilité de monnayer une partie des congés de maladie inutilisés,
- Les changements apportés au comité des relations de travail et de griefs qui devraient porter leurs fruits en permettant des échanges plus constructifs.

Enfin, avec une entente de principe votée à 86%, nous comprenons que vous êtes nombreux et nombreuses à apprécier les gains obtenus.

**Projets du comité de négociation d'ici la signature de la convention collective**

- Terminer la validation de tous les textes de la convention collective pour s'assurer qu'ils reflètent bien ce qui a été négocié,
- Illustration de la couverture de notre convention collective,
- Impression et distribution de la version papier de la convention collective 2023-2028 aux membres qui en feront la demande.
- Une fois la convention signée, dissolution du comité.

---

Dejan Platisa

---

Cindy Carbonneau

---

Christophe Bouchard-Morin

Le Conseil exécutif a pris connaissance du contenu du rapport.

---

Dejan Platisa  
Président

---

Cindy Carbonneau  
Vice-présidente